

K et K supplément : Lois, ordonnances et arrêtés, actes administratifs et arrêtés du Préfet, Conseil de Préfecture

Cette série est en majorité composée de documents imprimés, abstraction faite des archives du Conseil de préfecture. Les documents postérieurs à 1940 n'ont pas été cotés en périodiques mais forment un supplément à la suite de chaque sous-série. L'ensemble de la série K représente environ 292 mètres linéaires.

Instruments de recherche

Série K : avant 1940

- *Répertoire numérique de la sous-série 1 K 1 à 475, Bulletin des Lois (An 2 1929)*, par Danièle Debofle-Giral, dactyl., Auch, 1992, 14 p.
- *Répertoire numérique de la sous-série 2 K 1 à 1227, Moniteur universel et Journal officiel (1789-1940)*, par Danièle Debofle-Giral, dactyl., Auch, 1993, 34 p.
- *Répertoire numérique de la sous-série 3 K 1 à 108, Recueil des Actes administratifs (1815-1940)*, par Danièle Debofle-Giral, dactyl., Auch, 1993, 3 p.
- *Répertoire numérique de la sous-série 4 K 1 à 55, arrêtés du Préfet du Gers (an 8-1923)*, par Marie-Hélène Rey, dactyl., Auch, 1996, 4p.
- *Répertoire numérique de la sous-série 5 K 1 à 33, Conseil de Préfecture (1800-1925)*, par Danièle Debofle-Giral, dactyl., Auch, 1993, 3p.

Série K supplément : après 1940

- *Répertoire numérique de la sous-série 2 K supplément 1228-1604, Journal officiel Lois et décrets, Assemblée nationale, Conseil de la République, Assemblée de l'Union française, Conseil économique et social, Documents administratifs, Bulletin officiel du Service des prix (1941-1957)*, par Pierre Debofle, dactyl., Auch, 1997, 16p.
- *Répertoire numérique de la sous-série 2 K supplément 1605-2006, Journal officiel Lois et décrets (1958-1990)*, par Pierre Debofle, dactyl., Auch, 1997, 18p.

- *Répertoire numérique de la sous-série 3 K supplément 109-171, Bulletin des Lois (1941-2006)*, par Danièle-Debofle-Giral, dactyl., 1993-2008, 2p.

Présentation du fonds

- Avant 1940

- 1 K, *Bulletin des lois*, An 2 à 1929, parties principale et supplémentaire : la collection, reliée, est incomplète, normalement close en 1931 : manquent donc les années 1930 et 1931.
- 2 K 1 à 187, *Moniteur universel*, 1789-1868, relié ; 2 K 188 à 191, *Journal officiel*, 1869-1870, relié ; 2K 192, *Moniteur universel de Tours et Bordeaux*, 26 septembre 1870-15 mars 1871, relié ; 2 K 193 à 689, *Journal officiel*, 1871-1940, relié ;
- 2 K 690 à 1166, *Journal officiel, débats, documents parlementaires et annexes Chambre des députés et Sénat*, 1881-1940, relié ; 2 K 1167 à 1227, *Tables générales*, 1875-1940.
- 3 K 1 à 108, *Recueil des actes administratifs*, 1815-1940, relié.
- 4 K 1 à 42, *Arrêtés de l'administration départementale* (17 nivôse-6 floréal an 8 [7 janvier-26 avril 1800] et *du Préfet du Gers* (7 floréal an 8 [27 avril 1800]-21 décembre 1867 ; 4K 43-45, *Arrêtés*, 1921-1923 ; 4 K 46 à 55, *Répertoires et agendas*, An 7-1833.
- 5 K 1 à 33, *Conseil de préfecture*, 1800-1925. Les conseils de préfecture sont une création du Consulat (loi du 28 pluviôse an 8 [17 février 1800]). Il jouait le rôle de tribunal chargé du contentieux administratif et comprenait de trois à cinq membres suivant l'importance des départements, choisis initialement parmi le personnel administratif issu de la Révolution ou les notables locaux. Parmi ses attributions , le Conseil de préfecture recevait les demandes en décharge d'impositions des particuliers, le contentieux entre entrepreneurs publics et administrations, les réclamations pour dommages causés par l'Administration à des particuliers, les indemnités pour les expropriations, le contentieux en matière de voirie et de domaines nationaux, les infractions à la voirie et les réclamations relatives aux élections. Le Conseil, présidé par le préfet ou le doyen du conseil, se réunissait rarement. Les conseillers de préfecture n'étaient astreints qu'à une ou deux heures de travail hebdomadaire. En 1926, les conseils de préfecture furent remplacés par des conseils de préfecture interdépartementaux (celui de Pau pour le département du Gers) qui prirent le titre de tribunaux

administratifs en 1954. Le fonds est essentiellement constitué des registres des arrêtés du Conseil et de ses décisions.

- Depuis 1940

- 2 K supplément 1228 à 1407, *Journal officiel, Lois et décrets*, 1941-1957, relié; 2 K supplément 1408-1417, *Assemblée nationale provisoire et constituante, débats, questions-réponses*, 1945-1946 ; 2 K supplément 1418 à 1420, *attribution de la Médaille de la Résistance et du Mérite agricole*, 1946 ; 2 K supplément 1421 à 1604, *Assemblée nationale, Conseil de la République, Assemblée de l'Union française, Conseil économique et social : débats et documents, avis et rapports ; Bulletin officiel du service des prix*, 1947-1957 ; 2 K supplément 1605 à 2006, *Journal officiel, Lois et décrets*, 1958-1990, relié. Jusqu'à décembre 1987, le *Journal officiel Associations* a été relié avec les *Lois et décrets*, au mois concerné. A partir de 1991, il n'a plus été reçu de collection papier du *Journal officiel Lois et décrets*, consultable sur microfiches jusqu'en 2004. Voir le *Répertoire*. Depuis cette date, il est conservé sur Cdrom et consultable en ligne sur Legifrance (à partir de l'année 1990). La partie *Assemblée nationale, Sénat, Avis et rapports du Conseil économique et social, Associations, Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses, Bulletin officiel de la concurrence et des prix, Documents administratifs* depuis 1958, est en partie classée et cotée ou en cours de classement et de cotation. Ne sont plus reçus actuellement sous leur forme papier que le *Bulletin officiel des décorations* et les *Documents administratifs*.
- 3 K supplément 109 à 171, *Recueil des actes administratifs de la préfecture du Gers*, 1941-2008, relié.

354 PER : Journaux officiels de la Communauté européenne

La collection représente 21,20 mètres linéaires.

Instruments de recherche

Répertoire numérique des Journaux officiels de la Communauté européenne, par Virginie Pérencin, dactyl. Auch, 2007, 11p.

Présentation du fonds

Répertoire analytique, index chronologique, législation, communications et informations, tables mensuelles et annuelles, 1988-1998.

1 CG 32 : Rapports du Préfet et Procès-verbaux des séances du Conseil général du Gers

L'ensemble représente 10,40 mètres linéaires.

Instruments de recherche

Répertoire numérique, dactyl., Auch , 2007, 7p.

Présentation du fonds

1 CG 32 1 à 108, *Rapports du préfet et procès-verbaux du Conseil général du Gers*, impr., 1841-1958 ; 1CG 32 109-134, *Idem*, 1959-1982 ; 1 CG 32 135-158, *Rapports du président du Conseil général, procès-verbaux des délibérations, rapports des chefs de service de l'Etat*, impr., 1983-2007.

2 CG 32 : Recueil des actes administratifs du Conseil général du Gers

La collection, reliée, représente à ce jour 1,40 mètres linéaires.

Instruments de recherche

Répertoire numérique, dactyl., Auch, 2007, 1p.

Présentation du fonds

2 CG 32 1 à 28, *Recueil des actes administratifs du Conseil général du Gers*, 1986-2006, impr.